**Procès-verbal 20/21 - 3**

**Procès-verbal du Conseil de Ligue**

**Samedi 28 Novembre 2020 à 09h00 en visioconférence**

**Présents : Nico ANGENON, Michel CASY, Jean Paul CHILON, Adrien DODU, Addil EDDAHIS, Benjamin FERRE, Marie FRANSCISCO, Stéphane OLLIVIER, Patrick PIAU, Laurent PINAULT, Florian PHILIPPEAU, André QUIGNON, Bruno SIMON, Bernard THIBERT, Sylvie VACHET, Thomas VALLEE, Gérard DUTOUR, Philippe LEBON, Jacques MAUPU, Jean Luc PACAUD, Véronique PION, Thierry QUETARD, Dominique VIOLLEAU**

**Invités : Nicolas METAIREAU, Romain BARDIN**

**Excusés : Néant**

En introduction Jean Paul CHILON, donne la parole à Bruno SIMON en cette semaine triste avec la disparition de Jacques SECRETIN. Le Secrétaire Général associe à cet hommage Christian GATEAU dirigeant et pongiste de l’Indre lui aussi décédé dernièrement. En effet la nuit du 24 au 25 Novembre a été terrible pour notre sport qui a eu la douleur de perdre ce grand champion. Une cérémonie est prévue le lundi 30 novembre à Wattrelos. La Ligue s’y associera.

 \*1) Adoption du Procès-verbal du Conseil de Ligue du 29 Septembre 2020 :

Sans remarque particulière, après que Bruno SIMON ait ajouté dans les présents Patrick PIAU et Thomas VALLEE. Il est adopté par 18 voix pour et 5 abstentions.

 \*2) Informations du Président :

- Jean Paul CHILON rappelle que les informations sont sur le drive et souhaite insister sur quelques points.

- Il salue le travail du Groupe COVID 19 qui se réunit en moyenne tous les lundis,  
- Annonce que les entretiens individuels des salariés ont tous eu lieu.   
- Il confirme le recrutement de deux jeunes volontaires en Service Civique, Alexandre DRIES qui est sur le pôle avec une mission Sport-Santé et Korentin DALLEAU qui travaille en relation avec Bruno SIMON et Romain BARDIN sur la communication.  
- Il annonce que des réunions des collaborateurs ont lieu mensuellement avec les techniciens et le personnel du siège en invitant Nicolas METAIREAU, Thierry QUETARD et Bruno SIMON.   
- Il réunit tous les mardis à 10h le personnel administratif en y invitant là aussi Thierry QUETARD et Bruno SIMON.  
- Il rappelle le droit à la déconnexion sociale pour les collaborateurs en en précisant les contours et modalités.  
Par rapport aux informations du Président, André QUIGNON s’étonne du lieu de stationnement du Minibus car il avait été prévu qu’il soit garé dans le Collège Corneille et non plus au TFC. Cette situation est très exceptionnelle et s’est déjà produite par le passé car parfois l’accès au parking du collège est fermé.

\*3) Membre d’Honneur :  
Jean Paul CHILON propose Jean Jacques BRION, accepté à l’unanimité des présents.

\*4) Point budgétaire à fin Octobre 2020 :  
Jacques MAUPU, Marie FRANCISCO et Adrien DODU présentent un état des comptes impactés par la COVID 19 même s’il l’est modérément actuellement. La baisse de licences ne sera pas sans conséquence. Au 28 novembre on compte à peu près 1 500 licences en moins par rapport à l’année passée ce qui pourrait représenter un delta de - 23 000 € sur les recettes. Une nouvelle présentation sera faite en mars 2021. Par rapport à nos compétitions, le championnat par équipes se déroulera sur une seule phase. S’il est fait une réduction de 50% sur l’engagement le delta représente aux alentours de - 10 000 €. La saison sera compliquée et déjà l’idée germe d’une licence à moitié prix. Adrien DODU propose que ce soit une action commune Ligue-Comités. Quid des licences prises en septembre ? comme le demande Thierry QUETARD. Ce dossier n’est pas d’actualité et Nico ANGENON s’interroge sur la position fédérale. Stéphane OLLIVIER souhaite que soit aussi étudié de facturer la participation au Critérium Fédéral à chaque tour. Pour Adrien DODU il faut en priorité régler le cas des saisons 2020/2021 et 2021/2022 car si l’idée était validée il faudrait modifier le règlement sportif et une réunion finances-sportive sera à programmer en y associant le CD 28 expérimenté en ce domaine. Pour faire suite à la réunion de la commission Finances, seuls les deux premiers points sont à l’étude du jour.

Pour la réduction de la part régionale de la licence, un débat s’engage pour en mesurer l’impact et l’efficacité. Certains s’y opposeraient comme le Comité d’Indre et Loire pour des raisons financières. Pour d’autres peu importe si les clubs jouent le jeu, le but est de faciliter la licenciation en aidant les associations.

Votes :

Réduction de 50% de l’engagement au championnat par équipes régional – 1 contres et 22 favorables. Projet adopté.

Réduction de 50% de la part régionale sur toutes les licences prises à compter du 1° Janvier – 2 contres et 21 favorables. Projet adopté.

Bruno SIMON rappelle, que pour faire suite au plan d’aide fédérale, 75€ seront remboursés sur les comptes clubs à tous les clubs qui seront réaffiliés au 31 Décembre 2020.

5) Dossiers pour validation : 1 Table à l’école – Prestation "Référent Régional Détection" – Prestations administratives.

\* 1 table à l’école : Ce dossier fait partie du projet régional 2020/2024. Même s’il n’était pas arrivé dans les priorités, il en devient une en raison de la crise sanitaire pour faire rentrer le tennis de table dans les écoles et le faire découvrir plus aux enfants scolarisés en primaire. Romain BARDIN en présentant le powerpoint rappelle l’historique de ce dossier et l’impact promotionnel. Certes le choix de l’école sera difficile d’autant qu’il faille un club dynamique à proximité. Tous les comités y seraient favorables à l’exception de l’Indre et Loire et Gérard DUTOUR s’en était expliqué à tous les membres du conseil par mail. Bruno SIMON rappelle que ce dossier rentre dans les achats mutualisés et les Appels à Projet CROS CVL et que l’investissement financier pour la ligue en sera minime.

Trois localisations sont déjà finalisées Sud Cher(18), Argenton S/Creuse(36) et Gien(45). S’en suit un débat que commence Addil EDDAHIS en précisant qu’il ne faut pas négliger les moyens humains. Romain BARDIN explique les choix et Jean Paul CHILON rappelle son exemple d’Avoine-Beaumont et l’impact d’un tel dispositif. Une table par an n’est-ce pas un coup d’épée dans l’eau come le fait remarquer Thierry QUETARD même s’il faut montrer le chemin comme le précise Jean Paul CHILON. Laurent PINAULT et Stéphane OLLIVIER dont l’éducation est leur métier se posent la question d’une convention à passer, de la responsabilité des différentes parties et des risques qu’il faut éviter au maximum. Gérard DUTOUR souhaiterait plutôt qu’une aide financière soit apportée en lieux et places de ce soutien matériel car le travail de terrain est fait en y associant le club local. Cela dénaturerait le projet car la philosophie de celui-ci c’est une table à l’école et non pas un éducateur à l’école. Le débat est vaste et doit aussi prendre en compte tous les aspects de cette action comme la détection et le ping des 4/7 ans. Jean Paul CHILON propose comme le suggère Adrien DODU que soit créée une commission pour cette thématique. Romain BARDIN va envoyer à tous les élus et collaborateurs un sondage pour connaitre celles et ceux qui souhaitent y participer.

Vote : Projet une table à l’école – 2 contres, 2 abstentions, 19 favorables. Projet adopté.

\* Prestation "Référent Régional Détection" : Benjamin FERRE, Vice-Président en charge de la technique présente ce dossier avec l’appui de Nicolas MERTAIREAU, son historique et l’impérieuse nécessité de recruter un RRD pour atteindre nos objectifs inscrits dans le plan de performance sportive. Il détaille le poste et son financement en insistant sur toutes les éventualités qui avaient été envisagées. Ce dossier qui avait déjà été inscrit à l’ordre du jour d’un précédent Conseil de Ligue avait été différé après les élections régionales. Le débat s’engage sur les modalités techniques et pratiques et la finalité d’un tel recrutement. Prestations, nature du contrat, frais de déplacements et divers, évaluation des résultats quantitatifs et qualitatifs, disponibilités et besoins sont autant de sujets avant même de parler des candidats qui ont répondu. Il est rappelé ici que la Commission a travaillé en toute transparence vis-à-vis du Conseil de Ligue et des deux candidats qui ont postulé. Jean Christian GREMILLON et Romain WOLINER se sont portés candidats dans les temps et Daniel SAMBOL avec quelques jours de retard. Ce dernier n’a pas été retenu pour cette raison.

Dans ce contexte particulier d’une saison où la crise sanitaire va impacter nos finances, André QUIGNON souhaite que ce dossier soit reporté à la saison suivante. Il fait part de son avis sur le choix du candidat pressenti. Jean Paul CHILON rappelle que dans un premier temps ce n’est que le projet qui est présenté. Ensuite seront étudiés les candidats. Cette consultation a été envoyé à l’ensembles des comités et clubs.

Un deuxième débat s’engage sur le choix de l’un ou de l’autre, l’un étant de la Région et l’autre d’Ile de France. Il est rappelé ici qu’ils ont répondu au cahier des charges et qu’il faut retenir le candidat en fonction de ses compétences et expérience. Il faudra border tous les aspects du poste pour pouvoir travailler sereinement avec le candidat retenu. Après ce débat qui est dense et trop long aux gouts de certains il est passé aux votes.

Vote : Projet détection – 1 contre, 11 abstentions, 7 favorables. Projet adopté.

Vote : choix du Candidat Jean Christian GREMILLON – 7 contres, 8 abstentions, 1 blanc, 5 favorables. Le candidat proposé par la commission n’est pas retenu, un nouvel appel à candidature sera lancé.

\* Prestations administratives des compétitions sportives : Dans le cadre de nos compétitions régionales et depuis le départ en retraite de Martine TRIPIAU, le travail administratif du siège est en cours de ré organisation. Ce besoin est ponctuel car c’est une compétence que la Ligue doit garder en interne. Patrick PIAU suggère d’étendre cette formation à tous ceux qui le souhaiteraient. Une seule candidate s’est proposée : Edith GUERIN.

Vote : Pour cet appel à prestataire et Edith GUERIN – O contre, 1 abstention, 14 favorables.

6) Préparation AG Elective du 6 Décembre 2020 de la FFTT et Elections Fédérales : Jean Paul CHILON rappelle l’historique de ce vote en région Centre Val de Loire, les différentes visios des candidats auxquelles chacun a pu y participer. Il en explique le principe : anonymat du vote par sondage et vote sur le candidat aux élections fédérales ayant eu la majorité de nos propres voix.  
Nico ANGENON demande si cet anonymat lors de l’Assemblée Générale Fédérale sera assuré. Jean Paul CHILON, lui répond que oui. Après un bref débat il est passé au vote :

Liste ERB : 20 voix

Liste PALIERNE : 0 voix

Abstention : 1

Les trois délégués de Ligue : Jean Paul CHILON, Nico ANGENON et André QUIGNON voteront pour la liste Gilles ERB.

7) Proposition de la Commission Sportive par rapport au calendrier en lien avec la crise sanitaire.

Michel CASY fait l’historique des réunions de la commission sportive et des vétérans et de leurs propositions. Depuis et compte tenu de l’évolution de la situation, la FFTT ne prendra pas de décision avant le 6 Décembre 2020. La commission sportive régionale va attendre la position et les organisations de Janvier 2021 sont compromises même si elles sont provisoirement maintenues dans le strict respect des gestes barrières et protocoles sanitaires. Nicolas METAIREAU indique que des TOP Nationaux seraient organisés dans l’attente de nouvelles annonces gouvernementales. Il faudra aussi sonder les organisateurs pour connaitre leur avis et si leurs communes respectives les autorisent à accueillir de telles manifestations.

8) Tour des Commissions et questions diverses.

- Le dossier des achats mutualisés qui concernent plus de 25 clubs en plus des demandes de la Ligue est à boucler sur la plateforme pour le l0 décembre Prochain.  
****- Le projet juggle ping présenté par Nicolas METAIREAU est adopté et sera lancé prochainement comme un programme de visio avec des thèmes différents. Pour ce dernier point il serait bien, comme cela a été évoqué dans le Groupe de Travail Covid 19, que certains élus s’emparent de ces dossiers.

L’ordre du jour étant épuisé à 14h30, Jean Paul CHILON remercie les participants en souhaitant plus de confiance et de solidarité pour nos prochaines réunions qui devront être articulées différemment pour être moins longues et engager un débat plus en amont.